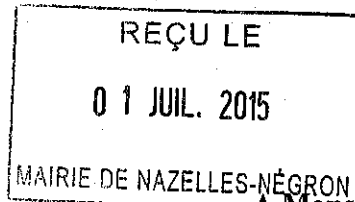


→ SU  
CA  
RC

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTES  
DE L'AMBOISIE, DU BLEROIS ET  
DU CASTELRENAUDAIS**

9 bis rue d'Amboise  
37530 NAZELLES-NEGRON  
Tel : 02.47.23.47.44  
Ligne directe : 02.47.23.64.94  
Fax : 02.47.23.47.50  
Email : scotabc.syndicatmixte@gmail.com



**A Monsieur le Maire  
Rue Louis Viset  
37530 NAZELLES-NEGRON**

Nazelles-Négron, le 29 juin 2015

**Objet : Avis du Syndicat Mixte du SCOT ABC sur le projet de PLU arrêté**  
**PJ : délibération n°2015.06/03 prise par le conseil syndical le 22.06.15**

Monsieur le Maire,

Nous vous informons que le conseil syndical, qui s'est réuni le 22 juin 2015, a émis à la majorité, un avis favorable sur le projet arrêté du PLU de votre commune, sous réserve de la prise en compte des remarques figurant sur la délibération.

Par conséquent, veuillez trouver, ci-joint, une copie de la délibération prise par le conseil.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Claude VERNE

SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTÉS DE L'AMBOISIE  
DU BLEROIS ET DU CASTELRENAUDAIS



-République Française -Département d'Indre-et-Loire-  
SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTES DE L'AMBOISIE,  
DU BLEROIS ET DU CASTELRENAUDAIS

SCOT

REÇU LE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL

01 JUL. 2015

PRÉFECTURE  
D'INDRE-ET-LOIRE

26 JUN 2015

COURRIER

MAIRIE DE NAZELLES-NEGRON

En exercice : 42

Présents : 26

Votants : 21

L'an deux mil quinze, le 22 juin 2015,

le Conseil Syndical des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint Ouen les Vignes, sous la présidence de M. Claude VERNE, Président.

**Objet : avis sur le projet arrêté du PLU de la commune de NAZELLES-NEGRON.**

Date de convocation du Conseil Syndical : 12 juin 2015

**Présents :** M. AHUIR, M. AUGIAS, M. BERDON, Mme BOYER, M. CASSY, M. CAUBEL, M. DE SMET, M. FOUASSIER, Mme GAUDELLIER, M. GAUDION, Mme HERMANGE, Mme LAUNAY, M. MARTINEAU, M. PINON, M. SALGÉ, Mme VENGEON, M. VERNE, Mme ADRAST (pouvoir de Mme MAUGUERET), M. BELORGEY, M. CHEVALIER (pouvoir de M. PODEVIN), Mme GROSLERON, M. HILLAIRET (pouvoir de Mme COUILLARD), M. LENA, M. MARTINEZ, Mme REBILLARD, M. SIMON (pouvoir de Mme KOENIG).

Formant la majorité des membres en exercice

**Excusés :** Mme AVENET, M. BAGLAN, Mme COUILLARD, Mme KOENIG, Mme MAUGUERET, M. MERGOT, Mme PEREIRA, Mme LEPRINCE.

Secrétaire de séance : M. Dominique BERDON

**Délibération N° 2015.06/03**

Par délibération en date du 26 mars 2015, la commune de Nazelles-Négron a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme. **Monsieur le Président** précise que le conseil syndical doit émettre un avis dans les trois mois suivant la réception de ce projet.

Le projet arrêté du PLU de Nazelles-Négron est qualitatif et reprend la grande majorité des prescriptions du SCOT ABC.

Néanmoins, afin de rendre le projet du PLU cohérent et compatible avec les orientations du SCOT ABC, il est demandé :

- d'inscrire la prescription n°4.3 du Document d'Orientations Générales dans l'OAP n°5 des Pas d'Ane afin que soit mis en œuvre une diversité des tailles de parcelles afin que la surface moyenne maximale sur l'ensemble de l'opération soit de 400m<sup>2</sup> ;

- de préciser que l'objectif de densité de 20 logements à l'hectare prévu dans l'OAP n°5 des Pas d'Ane est une densité brute pour être cohérent avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (cf : point 1.2 du PADD).



-République Française -Département d'Indre-et-Loire-  
**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTÉS DE L'AMBOISIE,  
DU BLÉROIS ET DU CASTELRENAUDAIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL**

Après en avoir délibéré, les membres présents du conseil syndical émettent à la majorité un avis favorable au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nazelles-Négron sous réserve de la prise en compte des observations émises ci-dessus.

Contre : 0  
Pour : 20  
Abstention : 1

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président, Claude VERNE

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTÉS DE L'AMBOISIE  
DU BLÉROIS ET DU CASTELRENAUDAIS**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 26.06.15  
Reçu en Préfecture le : 26.06.15  
Affichage le : 26.06.15

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTÉS DE L'AMBOISIE  
DU BLÉROIS ET DU CASTELRENAUDAIS**